

SIVRY-RANCE

Le club des véhicules anciens fête ses 10 ans

Un souper, un « Bouchon » et une concentration de Cox au menu de ce jubilé en mars, mai et septembre

L'année qui vient de débiter s'annonce riche en plaisirs et en événements pour les membres du club des véhicules anciens de Sivry-Rance. Il faut dire que ces amoureux des vieilles mécaniques fêtent le 10^e anniversaire de leur groupement. Pour l'occasion, ils ont prévu trois grands rendez-vous cette année.

Restaurer de vieux véhicules pour renouer avec le charme délicieusement désuet de leur conduite sur route : voilà la passion qui réunit depuis dix ans les membres du club des véhicules anciens de Sivry-Rance.

« On était 36, le 20 février 2008, quand on a fondé l'association », explique Daniel Sainthuille, le président de l'ASBL. « Aujourd'hui, nous sommes plus du double.

Si on parle de « véhicules » au sein de notre club, c'est parce qu'il ne se limite pas aux voitures : on a aussi des cyclos, des motos, des tracteurs, des camions... »

L'engin le plus ancien appartenant à un membre de cette joyeuse bande est d'ailleurs un camion Chevrolet datant de 1929, qui transportait du charbon. Les « Chevrotins » roulent aussi beaucoup dans des voitures anglaises (« On trouve plus facilement des pièces », disent-ils), MG en tête.

Depuis cette année, précisons qu'un véhicule est considéré comme ancêtre quand il a atteint les 30 ans d'âge, et non plus 25 comme précédemment.

Si ces passionnés de vieilles mécaniques multiplient les sorties en été, surtout sur les routes françaises où les suspensions de leurs « oldtimer » souffrent moins, ils ont l'habitude d'organiser au moins une balade annuelle.



« Notre club ne se limite pas aux voitures : on a aussi des motos, des camions... »

Daniel Sainthuille

Pour leurs 10 ans, ils ont prévu trois événements, dont, après celle de 2014, la 2^e édition du « Bouchon », du nom de la promenade organisée dans la commune de Lapalisse, en Provence, sur la Nationale 7, l'ancienne route des vacances : un incident y est simulé pour bloquer le convoi à un endroit précis. Pour ce rendez-vous, le 27 mai, les organisateurs attendent 200 véhicules. ●

J.-L. P.



Les membres du comité du CVASR attendent bien plus que quatre voitures pour leur second « Bouchon » et la concentration de « Cox ». © JLP

Les trois rendez-vous de l'année

Sortie du... « Bouchon 2 » en mai

Voici les trois manifestations que le club de Sivry-Rance a prévues en cette année pour ses 10 ans : >Samedi 17 mars : le Centre culturel de Sivry abritera une soirée commémorative suivie d'un souper dansant. Inscriptions (25 €) au 0495/32.44.28 ou par mail à cvasr@scarlet.be ;

>Dimanche 27 mai : le « Bouchon 2 ». Les véhicules, au départ de la Grand-Place de Sivry, effectueront trois boucles d'environ 20 km agrémentées d'un embouteillage. À 19h, concert de Freddy Loco ; >Dimanche 16 septembre : concentration de Coccinelles sur la Grand-Place de Sivry. ●

Des anecdotes

La pluie n'était pas attendue...

Comme on peut s'en douter, en dix ans de balades estivales, les membres du CVASR ont fait le plein de souvenirs, et les anecdotes ne manquent pas. Parmi celles-ci, relevons cette journée organisée en 2012. Au départ, avant de filer vers Couvin, Flavion ou encore Falaën, le temps était

au beau fixe, mais très vite la pluie s'est invitée. Un participant roulait dans une Austin Healey... sans capote. Heureusement, il avait un parapluie... Un équipage féminin, à bord d'une Mini, était, lui, resté pendu dans une « flaque » d'eau, immobilisant ainsi le convoi. ●

FOSSÉS-LA-VILLE

Légionelle dans les douches : une solution durable privilégiée

Par le biais d'un communiqué sur la page Facebook de son parti, l'Union Démocratique, le bourgmestre de Fossés-la-Ville a tenu à rappeler la chronologie des faits concernant l'infection au centre sportif de Sart-Saint-Laurent. Gaetan De Bilderling pose cette question : « Pourquoi a-t-il fallu tant de temps avant de trouver une solution pour définitivement écartier tout risque de légionellose pour les utilisateurs du centre sportif ? », c'est bien ce que se demandent beaucoup de sportifs qui souhaitent recommencer à utiliser les douches.

« En septembre dernier, suite à un contrôle préventif (non-obligatoire) de l'INASEP, on découvre des traces de légionelle dans les douches du hall du Centre sportif. Ces mesures interviennent après une longue période de fermeture et de non-utilisation des douches pendant les congés scolaires », explique-t-il. « Dès septembre, des premières mesures sont prises afin d'éradiquer le problème : le bourgmestre prend un arrêté afin d'interdire l'accès aux douches, de purger des installations avec de l'eau bouillante (pour réaliser un choc thermique tuant les bactéries) et un nettoyage profond des pommeaux de douche sont réalisés. De nouveaux tests sont alors réalisés

afin de voir si ces mesures nécessaires ont été suffisantes. Après un prélèvement, il faut compter un délai d'environ 3 semaines afin d'obtenir les résultats de l'analyse. C'est donc courant octobre que nous recevons les résultats des tests réalisés par l'INASEP et ils ne sont malheureusement pas bons.

DES TESTS ET DES RÉNOVATIONS

Pour tenter d'éradiquer la bactérie une bonne fois pour toutes, le chauffagiste de la commune a effectué une série de rénovations. La commune souhaite que ces rénovations soient validées par une spécialiste de l'INASEP. Il faudra attendre novembre pour qu'elle se présente. L'installation est conforme, les températures d'eau sont bonnes. La contamination proviendrait alors des « bras morts », l'espace situé entre les collecteurs et les pommeaux de douches. L'INASEP réclame alors un nouveau test afin de prouver cette hypothèse.

« Suite au délai de 3 semaines, les résultats de cette énième analyse n'ont pu être réceptionnés que durant le courant du mois de novembre. La boucle n'est pas contaminée ; une des solutions durables afin d'éviter tout drame, et que le problème ne se pose plus dans le futur, est de mettre en place une



Le bourgmestre n'a voulu prendre aucun risque. © P.L.

installation de « bouton-poussoir » avec purge automatique. Solution également préconisée par l'INASEP suite à ces derniers résultats.

Gaetan De Bilderling est clair, il ne veut prendre aucun risque

tant que des traces de légionelle sont présentes. Il dit ne pas vouloir jouer avec la vie des gens. Le détail des faits permettra sans doute aux nombreux clubs d'apaiser leur lassitude. En attendant le prochain épisode. ●

FLORENNES

Il percute une voiture et prend la fuite



Le pare-choc est complètement détruit. © F.D.

Ce lundi soir, comme souvent, Frédéric laisse sa voiture devant sa maison, sur le trottoir de la rue du Cobut, à Flavion. Mais mardi matin, au réveil, elle n'était plus dans le même état. Et c'est peu dire. Une partie de l'aile du véhicule a été sévèrement amochée et le pare-chocs complètement arraché. Aucun mot laissé sur l'auto, le responsable a simplement continué sa route. « Ni nous, ni les voisins, n'avons rien entendu. Pourtant, vu les dégâts, le choc a dû être important », raconte Frédéric. Cela ne fait pas longtemps que les automobilistes roulent dangereusement sur cette route. « Elle était en travaux depuis plus d'un an et demi. Il manque toujours une couche de tarmac mais la route est déjà bien lisse. Depuis sa réouverture, quelques voitures y roulent plus vite que les 50km/h réglementaires. » Parmi les débris, des morceaux

de catadioptre et de phares antibrouillard d'une autre voiture ont été retrouvés. Sur certains, on remarque le logo Volkswagen. Frédéric suppose donc qu'il s'agit d'une VW ou encore d'une Audi. Il a d'ailleurs publié un avis sur Facebook, demandant aux utilisateurs de lui signaler s'ils repéraient une voiture d'une de ces deux marques avec l'avant endommagé dans la région. En effet, pour les assurances, il est préférable que ces dégâts aient un responsable. « Mon message a été partagé plus de 350 fois », raconte-t-il. « J'ai été étonné de ce nombre. J'ai déjà reçu quelques réponses. Comme quoi, les réseaux sociaux, ça sert quand même à quelque chose. »

Il a tout de même déposé plainte à la police, qui est venue constater les faits et prendre sa déposition. ●

B. M.